

Le Burundi doit faire face à de nombreux défis

Au Burundi, dix années de guerre civile ont déstabilisé un système éducatif déjà bien fragile. Bien que le pays ait réussi à élever ses niveaux de scolarisation sur la récente période, les principaux défis restent à venir : atteindre la scolarisation primaire universelle, réduire les disparités et améliorer les acquis scolaires. Et les marges de manœuvres sont minces. En l'absence de financements supplémentaires, les efforts devront être menés avec les seules ressources disponibles.

1. Une amélioration notable des scolarisations

1.1 Une forte croissance des effectifs scolarisés

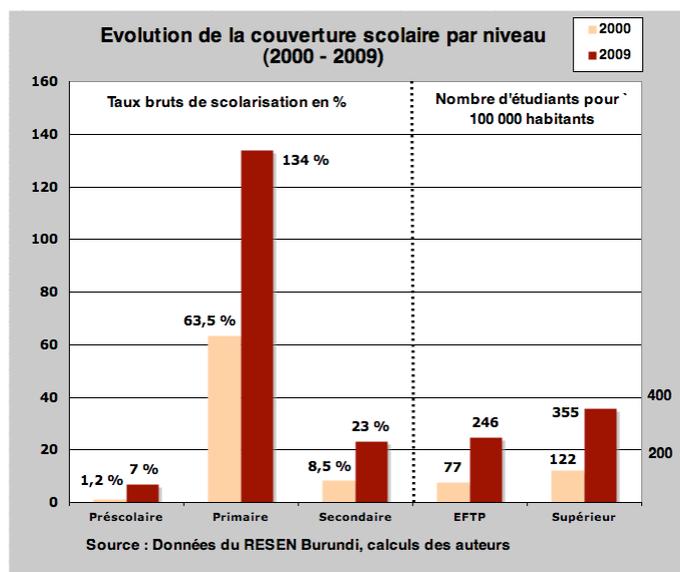
Au terme d'une guerre civile de dix années, le Burundi est aujourd'hui en phase de reconstruction. La situation politique s'est stabilisée et le secteur de l'éducation, poussée par une importante croissance démographique, se caractérise par une forte progression des effectifs scolarisés.

L'enseignement primaire a en particulier connu une croissance très élevée de ses effectifs. Suite à la suppression des frais de scolarisation à la rentrée 2005, la quasi totalité des élèves sont désormais inscrits dans des structures publiques.

L'enseignement secondaire progresse également à un rythme très élevé : dans les structures communales, les effectifs scolarisés au collège ont quadruplé en dix ans. Et la tendance est la même dans le supérieur, où les effectifs inscrits dans des établissements privés a été multiplié par 10 au cours de la dernière décennie.

1.2 Une couverture scolaire en nette progression

Dans ce contexte, les taux de scolarisation sont en hausse à tous les niveaux. Et en comparaison internationale, le Burundi est, pour le primaire, parmi les pays d'Afrique ayant la plus haute couverture scolaire. Cela étant, le pays reste en retrait en ce qui concerne le secondaire et le supérieur.



Cette progression s'explique par un taux d'accès en forte progression, et cela, à tous les niveaux d'enseignements. En dix ans, le taux d'accès s'est élevé de 74 % à 132 % dans le primaire et de 8,5 % à 23 % dans le secondaire.



2. Mais de nombreux points restent critiques

2.1 Un niveau de rétention très faible

Si l'accès à l'école s'est très nettement amélioré, les cas d'abandon sont, en revanche, encore trop élevés. C'est en particulier le cas au niveau du primaire où le taux de rétention est très bas et a connu une détérioration au cours de la dernière décennie passant de près de 50 % en 2005 à quelque 42 % en 2010. Cette situation maintient le Burundi à un niveau bien éloigné de l'objectif de scolarisation primaire universelle.

Evolution des taux de rétention (en %)

Niveau d'études	Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 nd cycle	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Rétention	49,6	41,9	52,9	86	74,4	76,4

Le niveau redoublements, antichambre des cas d'abandon, est très important. Il s'est d'ailleurs accru à tous les niveaux du système éducatif entre 2005 et 2010, passant de 31 % à 34 % dans le primaire et de 13 % à 16 % au lycée.

2.2 De fortes disparités

Les disparités de genre dans l'accès à l'école sont prégnantes au Burundi. Bien que les disparités se soient réduites dans le primaire entre 2003 et 2009, elles se sont aggravées dans le secondaire : une fille a 40 % moins de chance d'accéder au lycée qu'un garçon.

Des disparités sociales et géographiques viennent assombrir la situation. Les chances d'un élève issu du milieu rural d'accéder à l'école sont bien plus faibles que celles de son camarade issu du milieu urbain. Et ces inégalités se renforcent avec les niveaux d'enseignement.

Taux d'accès selon l'origine géographique

Niveaux	Indicateurs	Urbain	Rural
Primaire	Accès en 1 ^{ère} année	96 %	81 %
	Accès en 6 ^{ème} année	60 %	26 %
Lycée	Accès en 11 ^{ème} année	36 %	6 %
	Accès en 13 ^{ème} année	24 %	2 %

SN/2012/PI/ED/H/5

L'observation est identique concernant les origines socio-économiques des parents : les élèves issus des ménages parmi les 20 % les plus favorisés accèdent au primaire dans 94 % des cas pendant que ceux issus des 20 % les moins favorisés n'y accèdent que dans 68 % des cas.

Au final, une fille issue d'un ménage pauvre et rural n'aura pratiquement aucune chance d'entrer au lycée alors qu'un tiers des garçons issus d'un ménage riche et urbain accèdera en Terminale.

La répartition des ressources entre établissements est aussi source d'inégalité. Les moyens humains et financiers mis à disposition sont déconnectés du nombre d'élèves par établissement. Le degré d'aléa dans l'affectation des ressources (44 % au primaire) est bien plus élevé que celui existant dans les autres pays comparables (28 %) et dénote de profonds problèmes d'équité.

Ce degré d'aléa est aussi variable entre provinces. Dans le primaire, il oscille entre 14 et 83 % au sein des 17 provinces du pays. D'importantes mesures de redéploiement ont cependant d'ores et déjà été initiées pour réduire ce phénomène : au sein de chaque province, 7 enseignants sur 10 ont été redéployés entre les établissements en 2010.

2.3 Une distribution inégale des ressources

La distribution des ressources publiques entre élèves est, au Burundi, l'une des plus inégalitaires des pays d'Afrique subsaharienne. Sur 100 élèves accédant à la 1^{ère} année du primaire, 5 arrivent dans le supérieur et ces derniers auront bénéficié de 55 % du total des ressources publiques allouées à l'éducation.

Par ailleurs, cette situation se renforce en fonction des inégalités précédemment citées. L'appropriation des ressources publiques se fait au détriment des filles issues d'un milieu rural et défavorisé.

Appropriation des dépenses publiques d'éducation

Critères de segmentation	Groupes de population	Indice d'appropriation
Richesse	20 % les plus pauvres	1
	20 % les plus riches	14
Genre	Filles	1
	Garçons	1,15
Localisation	Rural	1
	Urbain	13

2.4 Une qualité modeste de l'éducation

L'évaluation des acquis scolaires au primaire a donné des résultats contrastés. Bien que le Burundi soit assez bien positionné vis-à-vis de ses proches voisins, les scores moyens de 42 sur 100 en français et de 45 sur 100 en mathématiques restent relativement modérés. Cette performance d'autant plus faible que les élèves étaient soumis à des tests sous forme de questionnaire à choix multiples qui hausse, en moyenne, de 20 points les résultats.

Les relations entre l'éducation et l'emploi sont, quant à elles, peu visibles. L'éducation ne permet d'expliquer qu'à 25 % l'accès à emploi et 29 % le niveau de rémunération. Cela étant, le fait d'avoir suivi une scolarité a une incidence directe sur la capacité à sortir de la précarité.



2.5 Des coûts d'éducation élevés

Les coûts unitaires d'éducation sont nettement plus élevés au Burundi que dans les pays ayant un niveau de développement comparable. Ces coûts sont principalement liés aux salaires des enseignants qui sont parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne.

Coûts unitaires arrondis exprimés en % du PIB par habitant (2010 ou année proche)

	Primaire	Secondaire			Sup.
		1 ^{er} cycle	2 nd cycle	Tech.	
Moyenne Afrique	10	28			555
Burundi	17	45	145	307	743

Et peu de marges de manœuvre semblent disponibles pour un fonctionnement plus efficient. Les groupes pédagogiques ont une taille élevée (56 enfants par classe en primaire, 63 au collège et 46 au lycée) et bien supérieure aux 40 élèves par classe recommandés par le cadre indicatif du Partenariat mondial pour l'éducation.

Le pourcentage de classe fonctionnant en double vacation est également considérable (61 %) et le temps d'enseignement est sensiblement inférieur au minimum recommandé au niveau international.

Au final, la réduction de la double vacation et l'amélioration des taux d'encadrement vont être coûteux alors que le pays subit déjà de fortes contraintes financières. Les possibilités d'action sur les coûts unitaires sont en conséquence quasi-inexistantes.

3. Des marges de manoeuvres sont à trouver

3.1 Mieux gérer les flux d'élèves

De considérables gains d'efficacité seraient à trouver dans une meilleure régulation des flux d'élèves. Au primaire, plus de la moitié des ressources sont gaspillées du fait des redoublements et des abandons. Ces pertes représentent également un tiers des ressources au collège et un quart au lycée. Des possibilités d'actions existent donc pour réduire ces déperditions. Celles-ci pourraient notamment prendre la forme d'une :

- i) révision du cadre réglementaire qui régit les exclusions,
- ii) mise en place de sous-cycles à passage automatique,
- iii) harmonisation des critères d'évaluation et d'avancement de classe,
- iv) aide et soutien scolaire aux élèves en difficulté.

3.2 Améliorer les acquis scolaires

Les contraintes budgétaires étant extrêmement serrées, il ne sera probablement pas possible d'améliorer la qualité de l'éducation par le recrutement supplémentaire d'enseignants ou de mise à disposition de meilleure condition matérielle de scolarisation.

Cela étant, à défaut de dépenser plus, il est possible de dépenser mieux en repensant l'organisation scolaire. L'analyse du système éducatif au Burundi a montré que la qualité de l'éducation était principalement liée à la disponibilité d'équipements de base dans l'école et à l'effet-maître (c'est-à-dire la capacité d'un enseignant à transformer des ressources logistiques en résultats d'apprentissage).

Un ciblage des efforts sur ce type de facteurs permettrait d'utiliser au mieux les ressources disponibles. À cet égard, des analyses complémentaires devraient être menées pour mieux définir les facteurs influençant la réussite des élèves.

3.3 Faire face aux contraintes macro-économiques

Dans un proche avenir, les ressources destinées à l'éducation risquent de croître à un rythme inférieur à la croissance des effectifs scolarisés. Pourtant, l'effort national pour l'éducation est déjà considérable (29 % du budget courant de l'Etat) et la dépendance budgétaire vis-à-vis de l'extérieur est très élevée (75 % des ressources domestiques en 2010). En conséquence l'allocation de fonds par le Partenariat mondial pour l'éducation, qui devrait atteindre 10 % des ressources totales pour les prochaines années, est la seule ressource supplémentaire envisageable. Cet apport sera capital pour faire face à l'accélération de l'enseignement fondamental, aux niveaux du primaire et du collège.

Du fait de l'actuelle allocation des ressources en faveur du primaire et d'une assez grande inertie dans la destination des financements, le risque est fort de voir le financement des secteurs se déséquilibrer. Il faudra veiller à ne pas défavoriser les niveaux d'enseignements supérieurs.

3.4 Renforcer la gouvernance du système

Enfin, les réformes ne seront possibles qu'en renforçant le niveau de gouvernance actuelle. La faible transparence dans l'information financière, le manque de probité dans la nomination des enseignants et les soupçons de corruption dans le système viennent affaiblir les forces porteuses du changement.



Cette note est une présentation synthétique du Rapport d'état du système éducatif burundais, publié en juin 2012. Ce rapport, préparé à la demande du gouvernement burundais, est le fruit de la collaboration entre une équipe nationale, le Pôle d'analyse sectorielle en éducation de l'UNESCO-BREDA (Pôle de Dakar), la Banque mondiale et la coopération belge.

Auteurs du rapport : Équipe nationale du Burundi ; Blandine Ledoux, Beifith Kouak Tyab et Jean-Luc Yamego (Pôle de Dakar) ; Kokou Amelewonou, Mamy Rakotomala et Shobhana Sosale (Banque mondiale) ; Serge Cuenin (Coopération belge).

Rédacteur de la note : Jonathan Jourde, Pôle de Dakar.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau
à Dakar

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

www.poledakar.org